

# FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES



## PROGRAMME 2021 janvier à juillet

### Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines:

#### ANIMATION ET ENCADREMENT

Ces ateliers dispensés par les cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et

#### PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Des formations dispensées par divers partenaires spécialistes dans leur domaine, sont destinées tant aux nouveaux encadrants qu'aux personnes plus expérimentées.

### Parcours chartocompatible

Ce parcours fonctionne sur le principe de **capitalisation de 5 formations et une expérience de monitorat** en camp de vacances.

Tous les ateliers ANIMATION ET ENCADREMENT et les formations PRÉVENTION ET SÉCURITÉ permettent de devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.

### Avant une première expérience d'animation de camp :

1. Effectuer 2 formations obligatoires :
  - ▢ La responsabilité juridique et la sécurité physique (atelier ANIMATION ET ENCADREMENT)
  - ▢ Une deuxième formation définie avec l'organisme de vacances
2. Encadrer un camp résidentiel ou à la journée
3. Participer à 3 autres formations

### Après une expérience d'animation de camp :

- ▢ Suivre 5 formations dont l'atelier La responsabilité juridique et la sécurité physique

### Descriptions et choix des formations

Il est recommandé de consulter les objectifs et les conditions de participation des formations et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

A consulter sur [www.chartedequalite.ch](http://www.chartedequalite.ch)

Plusieurs formules permettent de réaliser le parcours chartocompatible concentré dans le temps (voir calendrier).

**Compte tenu de la situation sanitaire, certaines formations pourront avoir lieu à distance ou sous forme d'échange pédagogique. Les informations en ligne font foi.**

### A qui s'adresse ces formations ?

En priorité, aux membres des équipes d'encadrement engagés dans les organismes de vacances membres de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

### Attestations

Après avoir complété son parcours de formation, une attestation de chartocompatibilité peut être demandée à [info@chartedequalite.ch](mailto:info@chartedequalite.ch) ou directement à l'organisme membre qui engage.

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus sont disponibles sur [www.chartedequalite.ch](http://www.chartedequalite.ch)

## INSCRIPTIONS sur [www.chartedequalite.ch/formation](http://www.chartedequalite.ch/formation)

## FORMATIONS

# ANIMATION ET ENCADREMENT

### cemea

#### Formation « Charte de Qualité »

Cette formation, réalisée en partenariat avec les cemea, permet d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et de devenir « chartocompatible ».

#### Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

**Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur**

[www.formation-cemea.ch/charte](http://www.formation-cemea.ch/charte)

#### Lieu et Contact

Les formations ont lieu au  
cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève,  
022 940 17 57 - [contact@cemea.ch](mailto:contact@cemea.ch).

#### Prix de la formation

Gratuit pour les participants d'organismes membres de la Charte de Qualité.

Pour les participants d'organismes non-membres de la Charte de Qualité, les ateliers sont payants. Une finance de participation de 30.- par atelier est facturée au participant ou à l'organisme.

#### Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée au participant.

#### Annulation d'un atelier

Les cemea se réservent le droit d'annuler une formation pour laquelle le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone, 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur seront proposées.

#### Attestation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.



#### Ateliers individuels

du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30  
en juillet de 9h à 12h - de 13h à 16h

- Responsabilité juridique et sécurité physique ❁ ❁ ❁
- Attitudes éducatives ❁ ❁ ○
- Besoins de l'enfant ou de l'adolescent ❁ ❁
- Préparer une activité ❁ ❁ ❁
- Animer une activité ❁
- Animer un centre aéré ❁
- Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- Gestion des confidences
- Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances ❁
- Prévention et gestion des conflits
- Relations avec les parents
- Sanctions et punitions ○
- Travail en équipe

**Des alternatives de formation à distance seront proposées en fonction de la situation sanitaire. Les informations en ligne font foi.**

#### Formules

- Weekend « 4 Formations Charte » :**  
Samedi et dimanche de 9h à 16h  
Une 5e formation est nécessaire pour compléter son parcours chartocompatible.  
Des ateliers accolés aux weekends, les vendredis et les lundis permettent de réaliser le parcours sur 3 jours (voir calendrier).  
❁. Ateliers regroupés lors des weekends « 4 formations charte »
- Semaine « 5 Formations Charte » :**  
Du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30  
Permet de regrouper son parcours chartocompatible sur 5 soirs d'une semaine.  
Inscription en bloc uniquement.  
❁. Ateliers faisant partie d'une semaine « 5 formations charte »
- Mercredi « 2 Formations Charte » :**  
De 13h à 16h puis de 17h à 20h  
Regroupe 2 ateliers sur un après-midi.  
Inscription en bloc uniquement.  
❁ ❁ ○. Ateliers regroupés mercredi après-midi

## FORMATIONS

# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

### ESPAS

#### Prévention des abus sexuels

Ces ateliers de 3h ont pour but d'aborder les notions de « contact sain » et d'«abus sexuels» mais aussi d'identifier les situations à risques dans son association, de repérer des pistes de réflexions à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur.

A travers des présentations et des jeux de rôles, les participants pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, comment réagir et à qui s'adresser.

Cet atelier permet de respecter la recommandation pour la prévention des abus sexuels de la Charte, d'avoir au moins une personne formée par équipe de camp.

#### Lieu et horaire

de 18h à 21h - Lieu à définir

**Les ateliers pourront avoir lieu à distance sous forme de visioconférence. Dans ce cas, il est indispensable d'avoir un ordinateur ou une tablette (pas de téléphone).**

#### Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte de Qualité.

#### Attestation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.

### Société Suisse de Sauvetage (SSS)

#### Activités aquatiques

Cette formation a pour but de donner les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers. Elle permet de respecter les recommandations de la SSS.

Elle se déroule sur 2 journées et est composée de :

▮ **Brevet « BASE POOL »** : connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine

#### Lieu et Horaires

Lieu à définir - de 8h à 17h

#### Pré-requis

avoir 12 ans et savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit **nager 100 mètres en 3 minutes maximum**.

▮ **Module «LAC»** : pour passer de la piscine à l'eau libre

**Lieu et Horaires** Lieu à définir - de 8h à 17h

#### Pré-requis

avoir réussi le Brevet Base Pool et **nager 300 mètres en 10 minutes maximum, dont la première minute sur le dos**.

La participation aux deux modules est nécessaire pour faire valoir cette formation pour le parcours Charte.

**Il s'agit d'une formation exigeante, il convient donc de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis et ainsi pouvoir intégrer les cours (cf description des modules ci-dessus).**

#### Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte de Qualité ayant réussi les tests d'entrée (voir pré-requis pour intégrer le cours).  
Caution de 100.- à l'inscription.

En cas d'absence non justifiée (certificat médical), d'échec au test d'entrée et les non-membres 220.- .

#### Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitude chaque participant reçoit un identifiant SSS.

### SAMARITAINS

Cette formation a pour but de former les encadrants de camps de vacances aux premiers secours de base et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineurs. Nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h sur deux jours, elle inclue :

#### ▮ Cours sauveteur

nécessaire à l'inscription au permis de conduire

#### ▮ 1er secours en camps de vacances

spécifique à la fonction de monitorat avec des enfants de 6 à 14 ans.

#### Lieu et Horaires

Samedi et dimanche de 9h à 17h, Plan-les-Ouates

#### Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte de Qualité et 150.- pour les non-membres.

#### Attestations

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée.

Un certificat du cours sauveteur, valable 6 ans et une attestation de 1<sup>ers</sup> secours seront délivrés avec un livret de 1<sup>ers</sup> secours.

# FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES



## CALENDRIER DES ATELIERS 2021 janvier à juillet

<b>cemea</b>					
Ateliers individuels	Janvier/Février	Mars/Avril	Mai	Juin	Juillet
Responsabilité juridique et sécurité physique * * ✧	ma 26 jan		ma 18		me 7
Attitudes éducatives * * ○	lu 25 jan	ma 20 avr			lu 5#
Besoins de l'enfant ou de l'adolescent * *					ma 6
Préparer une activité * * *					
Animer une activité *					
Animer un centre aéré ✧					
Ces enfants qui nous mettent en difficulté			ma 25		ma 6
Gestion des confidences			ve 28#		me 7
Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances *		lu 22 mar#		ve 18#	
Prévention et gestion de conflits				je 10	lu 5#
Relations avec les parents			lu 31#		
Sanctions et punitions ○			lu 17		
Travail en équipe		ve 19 mar#			
<b>Formules</b>					
Weekend « 4 Formations Charte » de 9h à 16h30		sa 20 mar et di 21 mar *	sa 29 et di 30 *	sa 19 et di 20 *	sa 3 et di 4 *
Semaine « 5 Formations Charte » de 18h30 à 21h30			lu 3 au ve 8 *	lu 21 au ve 25 *	
Mercredi « 2 Formations Charte » de 13h à 16h et de 17h à 20h		me 21 avr	me 19	me 9	
<b>ESPAS</b>					
Prévention des abus sexuels		ma 23 mar	je 27	je 17	ve 2#
<b>SSS</b>					
Activités aquatiques: Brevet Base Pool Module Lac			di 9	di 20	
<b>SAMARITAINS</b>					
Brevet de sauvetage et 1 <sup>er</sup> Secours en camps		sa 13 mar et di 14 mar	sa 1 et di 2		

**Composition des formules** \* Weekend ✧ \* Semaine ✧ \* ○ Mercredi # Atelier accolé à un weekend